ICUAL
BRETAGNE

Catalogue de formation 2026

EN SAVOIR PLUS

Qui sommes-nous ?

Icual Bretagne est une association engagée qui rassemble plus de 100 structures adhérentes (ESAT, EA, IME, SIAE, ML, ESRP, entreprise à mission…) pour faire avancer l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de fragilité.

🌱 Pépinière de projets, Icual développe des solutions concrètes, agiles et sans technocratie :

- Des formations innovantes, une pédagogie adaptée
- Des animations de territoires
- Un accompagnement de parcours inclusifs
- La professionnalisation des acteurs

💡 Forte de son histoire (ex-Aresat Bretagne) et reconnue d'Intérêt Général, l'association intervient sur les 4 départements bretons (22, 29, 35, 56) avec une équipe de 5 salariées engagées et un réseau dynamique.

🎯 Rejoindre Icual, c'est faire partie d'un réseau coopératif qui place l'humain, l'action et l'innovation au cœur de l'inclusion.

L'organisme de formation Icual Bretagne est certifié Qualiopi.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Organigramme du centre de formation

Gouvernance

Conseil d'administration
Bureau

Président : Gaëtan LETHIEC

Directrice
Véronique BERTINEAUD

Pôle Administratif

Assistante associative et de formation

Amélie LEPEROUX

Pôle Formation

Formatrices salariées

Véronique BERTINEAUD

Isabeau ARCHAMBAUD

Céline NOYAU
(référente handicap)

Coraline SEGUE

Responsable de formation

Coraline SEGUE

Formateurs occasionnels

Marie ARRIBOT
Cathy BLY
Pascale DOSSMANN
Elisa LE CORRE
Yoann PIPLIN
Lucile RACHET
Un Avenir après le travail

Centre de veille et de documentation

Véronique BERTINEAUD

Coraline SEGUE

Nos valeurs fondamentales

Un des objectifs d'Icual Bretagne, c'est de développer les compétences de tous dans une logique de parcours individualisé.

Innovation

Proposer des formations à partir des besoins du terrain et en réponse aux politiques du secteur.

Inclusion

Développer une offre de formation favorisant les expérimentations.

Accessibilité

Depuis plus de 20 ans, Icual Bretagne développe des méthodes pédagogiques adaptées à tout type de public.

Collaboration

Collaborer en réseau apprenant.
Nous travaillons avec/et pour le terrain, et en lien avec les partenaires.

Vous souhaitez une formation proposée par Icual Bretagne ?

Notez que nous faisons également du **sur-mesure**, alors contactez-nous au **02.99.04.60.51** si vous avez un besoin particulier de formation !

Une formation en inter-établissement

Diffusion des dates de formation par mail
et/ou disponible sur notre site internet

↓

Proposition d'un devis et de dates de formation

Une formation en intra-établissement

Demande de formation à formuler par téléphone au **02.99.04.60.51** ou par mail à formation@icual-bretagne.fr

↓

Analyse du besoin

↓

Proposition d'un devis et de dates de formation

↓

Envoi du fichier d'inscription

Les chiffres 2025

742 stagiaires formés

193,5 jours de formation

74 sessions de formation

90% de satisfaction

11 781 heures de formation stagiaires

Sommaire

Formations à destination des personnes accompagnées

Assurer la fonction de délégué des personnes en ESAT..... 10

Assurer la fonction de représentant CVS..... 12

Sensibilisation à l'autodétermination..... 14

En route vers l'entreprise !..... 16

Participer à l'instance mixte..... 18

Faciliter la communication..... 20

Sensibilisation à la vie affective, intime et sexuelle..... 22

Devenir tuteur(trice) en ESAT..... 24

Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir..... 26

Réfléchir à ma future retraire..... 28

Sommaire

Formations à destination des professionnels

Compétences socles à la fonction de moniteur d'atelier..... 31

Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination..... 33

Réinventer sa posture de moniteur..... 35

Sensibilisation au handicap..... 37

Favoriser un environnement de travail positif..... 39

Redonner du sens à vos réunions..... 41

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 1..... 43

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 2..... 45

Accompagner la préparation à la retraite : devenir animateur(trice) retraite..... 47

Nos formations pour les personnes accompagnées

- ASSURER LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ DES PERSONNES EN ESAT
- ASSURER LA FONCTION DE REPRÉSENTANT CVS
- SENSIBILISATION À L'AUTODÉTERMINATION
- EN ROUTE VERS L'ENTREPRISE !
- PARTICIPER À L'INSTANCE MIXTE
- FACILITER LA COMMUNICATION
- SENSIBILISATION À LA VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE
- DEVENIR TUTEUR(TRICE) EN ESAT
- RECONNAITRE MES COMPÉTENCES : MON PASSEPORT POUR L'AVENIR
- RÉFLÉCHIR À MA FUTURE RETRAITE

Assurer la fonction de délégué des personnes en ESAT

Contexte : Le Délégué des personnes, représentant des travailleurs en Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT), a été instauré par le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en ESAT. Cette nouvelle fonction s'installe progressivement dans le paysage des ESAT. Elle devient obligatoire dans tous les établissements. Il est donc essentiel de former et d'outiller les travailleurs qui assureront la fonction de délégué afin qu'ils accompagnent et conseillent au mieux leurs collègues. Le rôle du délégué est de représenter les travailleurs sur des situations individuelles mais aussi d'informer ses collègues sur leurs droits et devoirs.

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un accompagnement dans le médico-social, en fonction de délégué des personnes (titulaires et suppléants) ou souhaitant être candidat.

Durée : 3 jours (18 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Nombre de participants recommandé : 10 travailleurs, et 2 encadrants (en inter) ou un encadrant par structure (en intra).

Prérequis : Aucun

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **675€**.
Intra : 1 500€ /jour + 240€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 740€.**

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Objectifs pédagogiques :

- Décrire son rôle et ses missions en tant que délégué
- Identifier les droits et les devoirs des travailleurs d'ESAT
- Repérer le cadre législatif autour de la fonction de délégué
- Lister les activités du délégué des personnes
- Préparer les réunions d'instance mixte et du CVS
- Prendre la parole

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions ...)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique
- Travaux en sous-groupe et formalisation

Assurer la fonction de délégué des personnes en ESAT

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Le délégué des personnes

- Le rôle d'un délégué

Les missions du délégué :

- Recueillir la parole d'un ou d'une collègue sans interprétation, ni jugement ;
- Présenter à la direction, les réclamations/situations individuelles des collègues ;
- Veiller au respect des droits et des devoirs des travailleurs en ESAT ;
- Aider, conseiller et informer les travailleurs sur leurs droits et devoirs ;
- Les postures du délégué : confidentialité, écoute, respect, reformulation et transmission ;
- Les droits et les devoirs ;
- Participation à l'instance mixte

Que dit la loi ?

- Origine de la fonction
- Les raisons d'un délégué des personnes en ESAT
- Délégué des personnes et représentants CVS : liens et différences
- Le plan de transformation de l'offre en ESAT
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité…

Les activités du délégué des personnes

Les activités d'un délégué sont de :

- Participer aux réunions de l'instance mixte avec voix délibérative : c'est quoi l'instance mixte ? Quelle est sa composition ? C'est quoi une voix délibérative ?
- Participer aux réunions du Conseil de la vie sociale (CVS) dont il est membres de droit, avec voix consultative : c'est quoi le CVS ? Quel est sa composition ? C'est quoi être membres de droit ? C'est quoi une voix consultative ?
- Collecter les questions et réclamations individuelles des travailleurs et rencontrer la direction,

Accompagner les travailleurs qui le souhaitent dans le cadre d'un entretien avec la direction ou son représentant

Les réunions et la prise de parole

- Avant la réunion, préparer ce qu'on va dire, savoir vers qui se tourner pour avoir de l'aide
- Prendre la parole en réunion, écouter
- Gérer son stress
- S'exercer à prendre la parole en public

Assurer la fonction de représentant CVS

Contexte : La loi du 2 janvier 2002 rend obligatoire la création d'un Conseil à la Vie Sociale (CVS) dans tout établissement ou service qui assure un hébergement ou un accueil de jour continu de personnes majeures ou mineures de plus de 11 ans. Les personnes accompagnées dans les établissements élisent des représentants CVS. Les élus défendent l'intérêt collectifs des personnes accompagnées. Il est essentiel de former et d'outiller les personnes qui assureront la fonction de représentant du CVS afin qu'elles défendent les intérêts de tous et recueillent la parole de chacun. Le rôle des représentants est de suivre les évolutions dans la vie de l'établissement mais aussi de chercher des solutions pour améliorer la vie dans celui-ci.

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un accompagnement dans le médico-social, étant élu CVS (titulaires et suppléants) ou souhaitant être candidat.

Nombre de participants recommandé : 10 travailleurs, et 2 encadrants (en inter) ou un encadrant par structure (en intra).

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **450€**.
Intra : 1 500€ /jour + 160€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 160€.**

Objectifs pédagogiques :

- Décrire son rôle et ses missions en tant qu'élu CVS
- Repérer le cadre législatif autour de la fonction d'élu CVS
- Lister les activités de l'élu CVS
- Préparer les réunions du CVS et de l'instance mixte
- Prendre la parole en réunion CVS

Durée : 2 jours (12 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions ...)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique
- Travaux en sous-groupe et formalisation

Assurer la fonction de représentant CVS

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

L'élu CVS

- Le rôle d'un élu au CVS

Les missions d'un élu au CVS :

- Recueillir la parole des collègues sans interprétation, ni jugement ;
- Partager les informations aux collègues et/ou autre résidents ;
- Veiller au respect collectif des droits des personnes accompagnées ;
- Aider, conseiller et informer les collègues/résidents sur leurs droits.
- Les postures de l'élu CVS : confidentialité, écoute, respect, représentation collective, reformulation et transmission
- Participation aux réunions

Les activités de l'élu CVS

Les activités d'un élu sont de :

- Participer aux réunions du Conseil de la vie sociale (CVS) : c'est quoi le CVS ? Quelle est sa composition ?
- Collecter les questions, réclamations et suggestions collectives

Que dit la loi ?

- Origine de la fonction
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité…

Pour les élus CVS en ESAT

- Le plan de transformation de l'offre en ESAT
- Délégué des personnes et représentants CVS : liens et différences
- Participer aux réunions de l'instance mixte : c'est quoi l'instance mixte ? Quelle est sa composition ?

Les réunions et la prise de parole

- Avant la réunion, préparer ce qu'on va dire, savoir vers qui se tourner pour avoir de l'aide
- Prendre la parole en réunion, écouter
- Gérer son stress
- S'exercer à prendre la parole en public

Sensibilisation à l'autodétermination

Contexte : Au cours de l'année 2021, le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées a réalisé un plan de transformation des ESAT pour les années à venir. L'enjeu est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'Esat mais aussi vers le milieu ordinaire adapté et classique. L'une des mesures phare est de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Afin de répondre à cette demande qui est de garantir le projet de la personne accompagnée en respectant sa parole et ses souhaits, Icual Bretagne propose d'accompagner les personnes dans cette démarche de développement de son pouvoir d'agir.

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un accompagnement dans le médico-social.

Durée : 2 jours (12 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Nombre de participants recommandé : 12 participants

Prérequis : Aucun

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **450€**.
Intra : 1 500€ /jour + 160€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 160€.**

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Sensibilisation à l'autodétermination

Objectifs pédagogiques :

- Développer la connaissance de soi
- Appréhender la notion d'autodétermination
- Identifier ses droits et ses devoirs
- Identifier ses besoins et ses envies
- Développer son pouvoir d'agir

Le contenu :

- L'autodétermination : c'est quoi ?
- L'autodétermination : c'est, ce n'est pas…
- Les droits et les devoirs
- Les besoins et les envies : quelles différences ?
- Les dimensions importantes de ma vie
- Les qualités
- Les 4 facteurs clés de l'autodétermination en FALC
  - L'autonomie
  - L'autorégulation
  - La responsabilisation psychologique
  - L'auto-réalisation

- Mieux se connaitre
- Mieux connaitre son environnement

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions …)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Travaux en sous-groupe et formalisation
- Carte des besoins, des qualités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

En route vers l'entreprise !

Contexte : Dans le cadre de l'évolution du secteur médico-social (plan de transformation des ESAT) et de la Loi Plein Emploi, les personnes en situation de handicap sont encouragées à expérimenter le travail en Milieu Ordinaire. Dans le cadre des dispositifs qui leur sont proposés (Duoday, MISPE, stages, contrats de travail à temps partiel…) un accompagnement « sur-mesure » est nécessaire afin de mieux comprendre les attentes de l'entreprise, notamment en termes de savoir-être.
Cette formation propose de se préparer aux diverses situations d'intégration en entreprise, de se préparer à se présenter en adoptant une communication adaptée à chacune des situations tout en développant la confiance en soi dans l'explicitation de ses compétences.

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT et/ou jeune d'IME) accompagnées par un ou deux encadrants (moniteur d'atelier, éducateur technique spécialisé, encadrant technique).

Nombre de participants recommandé : 12 participants dont 1 ou 2 encadrants (en intra) ou un encadrant par structure (en inter). La présence des encadrants est facultative.

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **450€**.
Intra : 1 500€ /jour + 160€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 160€.**

Objectifs pédagogiques :

- Se présenter et présenter son parcours professionnel
- Définir la notion de compétence (savoir ; savoir-faire ; savoir-être)
- Nommer ses compétences professionnelles
- Expliquer ce qu'est un ESAT (ou IME)
- Connaitre les différences entre le milieu protégé et le milieu ordinaire

Durée : 2 jours (12 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions …)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Travaux en sous-groupe et formalisation

En route vers l'entreprise !

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Jour 1 : Se présenter et présenter son parcours

- Savoir se présenter en indiquant :
  - Ses qualités
  - Ses compétences
  - Ce qu'il est plus difficile de faire
  - Son parcours professionnel
- Expliquer ce qu'est un ESAT, ce qu'est le statut de travailleur handicapé
- Les différences entre l'ESAT et l'entreprise (Code de l'Action Sociale et des Familles) et le droit du travail :
  - Les droits et les devoirs en ESAT
  - Les droits et les devoirs en entreprise
- Comprendre l'environnement professionnel :
  - Les règles d'hygiène et la sécurité
  - Le règlement intérieur
  - Qu'est-ce qu'une entreprise ? Structure et fonctionnement
  - Les incontournables : respect, responsabilité, travail en équipe, autonomie

Jour 2 : Se préparer pour sa 1ère expérience en entreprise

- Simulation d'entretien :
  - Mise en situation en étant candidat, recruteur et observateur
- L'image professionnelle : bien se présenter, choisir ses vêtements :
  - Les codes vestimentaires en entreprise
  - Savoir se présenter et adopter une attitude positive
  - Comment utiliser le langage corporel pour projeter une image professionnelle

Participer à l'instance mixte

Contexte : L'instance mixte est une nouvelle réunion instaurée par le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'accompagnement par le travail. Cette nouvelle instance est obligatoire. Il est donc essentiel de former et d'outiller les représentants des travailleurs (CVS et DP) et les professionnels représentants assurant la mise en oeuvre de l'instance mixte dans leur établissement.

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT) siégeant à l'instance mixte, accompagnés par des professionnels (si possible) et les professionnels représentants.

Nombre de participants recommandé : 10 travailleurs, et 2 encadrants (en inter) ou un encadrant par structure (en intra). La présence des encadrants est facultative.

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **450€**.
Intra : 1 500€ /jour + 160€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 160€.**

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir et comprendre la réunion d'Instance mixte
- Repérer le cadre législatif en ESAT
- Identifier les droits et les devoirs des travailleurs d'ESAT
- Décrire les missions de l'instance mixte (hygiène et sécurité, prévention des risques professionnels, qualité de vie au travail)
- Préparer et animer les réunions d'instance mixte
- Prendre la parole en réunion

Durée : 2 jours (12 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions ...)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique
- Travaux en sous-groupe et formalisation

Participer à l'instance mixte

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Que dit la Loi ?

- Les Lois qui régissent les ESAT, d'où viennent les Lois ?
- Le plan de transformation de l'offre en ESAT
- Les droits et les devoirs des travailleurs en ESAT
- L'origine de l'instance mixte
- Le rôle Délégué des personnes, représentants CVS et professionnels représentants au sein de l'Instance mixte
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité…

Les réunions et la prise de parole

- Avant la réunion, collecter les questions et réclamations collectives en lien avec les missions de l'Instance mixte
- Préparer ce qu'on va dire, savoir vers qui se tourner pour avoir de l'aide
- Prendre la parole en réunion, écouter
- Gérer son stress, s'exercer à prendre la parole en public

Qu'est-ce que l'instance mixte ?

- Qu'est-ce que l'instance mixte ?
- Quelle est sa composition ?
- La fréquence des réunions ?
- Les missions de l'instance mixte
- Qu'est-ce que la voix délibérative : C'est quoi une voix délibérative ?

Faciliter la communication

Contexte : La bientraitance au travail passe notamment par une communication adaptée à toutes les situations vécues par l'ensemble des professionnels : encadrants et travailleurs. Et si mieux se parler commençait par mieux s'écouter ? Cette formation propose de réfléchir et de trouver des pistes d'amélioration à notre communication au travail.

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT et/ou salariés en parcours d'insertion)

Durée : 2 jours (12 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Nombre de participants recommandé : 10 travailleurs, et 2 encadrants (en inter) ou un encadrant par structure (en intra).

Prérequis : Aucun

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **450€**.
Intra : 1 500€ /jour + 160€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 160€.**

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Objectifs pédagogiques :

- Adapter sa communication à l'environnement de travail
- Repérer ce qui facilite et ce qui freine la communication dans le cadre professionnel
- Identifier les différents lieux adéquats pour chaque sujet de communication
- Communiquer dans les situations difficiles, par exemple : « comment se parler quand on est fâché, comment dire quand c'est difficile, où le dire, à qui le dire… »

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions …)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Visite d'un atelier par journée comme support d'observation et d'analyse
- Travaux en sous-groupe et formalisation

Faciliter la communication

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Jour 1 : Se repérer pour mieux communiquer

- La communication : définition, schéma de communication
  - Se présenter, fixer un cadre éthique de formation
- Les appuis et les outils de la communication non violente :
  - L'écoute active, le questionnement, la reformulation, l'élocution, le message « je » ...
  - Le rôle et la place des émotions dans la communication
  - Langage verbal et langage non verbal

Jour 2 : Communiquer au travail

- La diversité des lieux de parole :
  - Les différents types de réunion
  - Les différentes instances
- Les différentes situations de communication
  - Les professionnels et leur fonction
  - Les relations inter personnelles
- Les environnements parasitant la communication
  - Les facteurs limitants : bruits, encombrements, ...
  - Les systèmes de valeurs, les préjugés, les représentations
- Les environnements facilitateurs de la communication

- Le cadre de travail sécurisant, les repères spatio-temporels, les signes de reconnaissance...

Sensibilisation à la vie affective, intime et sexuelle

Contexte : Parler de vie affective, intime et sexuelle est un sujet délicat, notamment pour les personnes en situation de handicap. En effet, elles peuvent être en difficulté pour parler de leur vie intime, affective et sexuelle, alors qu'elles ont souvent des questions restées sans réponse. Comme tout le monde, les personnes accueillies en ESAT peuvent rêver d'une relation amoureuse, d'une vie conjugale, de relations sexuelles et d'enfants. Néanmoins, par manque de connaissances ou par inhibition, nombre d'entre elles ne s'expriment pas ou expriment leurs souhaits de manière maladroite, inappropriée ou peuvent se mettre dans des situations de mise en danger. Insuffisamment préparées et informées, leur fragilité peut les amener à se laisser influencer dans leurs choix et à remettre en question la notion de consentement.

Il est donc essentiel d'informer les personnes sur leurs droits et recours en cas d'agression sexuelle. Il est également important de les sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux et des sites de rencontres qui influencent aujourd'hui la vie affective, intime et sexuelle.

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT, salariés en parcours d'insertion et/ou jeune dispositif DIME).

Durée : 2 jours (12 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Nombre de participants recommandé : 10 participants

Prérequis : Aucun

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **450€**.
Intra : 1 500€ /jour + 160€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 160€.**

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Sensibilisation à la vie affective, intime et sexuelle

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents lieux pour parler de sexualité
- Savoir à qui s'adresser en cas d'agression
- Comprendre la notion de consentement
- Savoir repérer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas pour soi

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Le contenu :

Les émotions et les sentiments

- Comprendre ce que sont les émotions
- Repérer à quoi sert une émotion
- Qu'est-ce que l'amour ?
- Découvrir les différentes émotions que peut provoquer l'amour
- Identifier les différentes formes de relations (amoureuse, amicale…)

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions …)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique
- Travaux en sous-groupe et formalisation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active

Formation action

L'amour et la sexualité

- Qu'est-ce qu'un couple ? C'est quoi être en couple ?
- Le consentement : ce que dit la loi
- L'autodétermination : décider par soi même
- Savoir ce que l'on veut ou ne veut pas en matière d'amour et de sexualité
- Si le consentement n'est pas respecté : que faire ?
- Les violences sexuelles concrètement qu'est-ce que c'est ?
- Le droit à une vie intime, affective et sexuelle
- Les risques liés à la sexualité : grossesse, les maladies sexuellement transmissibles (MST), les infections sexuellement transmissibles (IST)
- Connaître les différents moyens de protection et repérer quand l'utiliser, pour quel besoin, et dans quel objectif (pilule, préservatif, pilule du lendemain…)
- Les différents lieux pour parler de sexualité : le planning familial, les centres de planification, le centre de ressources Intimagir et les centres de dépistage
- Sensibiliser sur les images et informations sur internet en matière de sexualité (pornographie)

Devenir tuteur(trice) en ESAT

Contexte : Les ESAT sont des organisations de travail et de développement des compétences où les personnes accompagnées (travailleurs, équipiers) développent un fort sentiment d'appartenance et des compétences professionnelles qu'ils ont souvent envie de partager et de transmettre aux nouveaux arrivants. Le tutorat se révèle être un outil très intéressant pour assurer une intégration réussie tout en développant le pouvoir d'agir des personnes motivées par cette fonction. Il favorise un environnement d'apprentissage interactif et dynamique et renforce la cohésion d'équipe.
Les enjeux de la formation sont de renforcer la confiance et l'estime de soi des stagiaires pour leur permettre de se projeter dans une fonction de tuteur en développant leur posture réflexive.

Public visé : Equipier/travailleur d'ESAT ayant une certaine expérience sur leur poste de travail et souhaitant développer leur posture de tuteur.

Nombre de participants recommandé : 10 travailleurs, et 2 encadrants (en inter) ou un encadrant par structure (en intra). La présence des encadrants est facultative.

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **675€**.
Intra : 1 500€ /jour + 240€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 740€.**

Durée : 3 jours (18 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Devenir tuteur(trice) en ESAT

Objectifs pédagogiques :

- Se présenter, présenter son métier et présenter son établissement
- Prendre la parole en public et verbaliser son activité
- Définir la notion de compétence : savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir
- Comprendre la fonction de tuteur, lister ses missions
- Comprendre l'articulation de la fonction de tuteur avec les encadrants
- Co-construire la charter du « tuteur »

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions ...)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique
- Travaux en sous-groupe et formalisation

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

L'identité métier

- La verbalisation de son activité et le vocabulaire métier :
  - Présenter son métier, ses activités et ses tâches
- Présenter son établissement :
  - Les règles, le fonctionnement, les consignes, l'organisation

La fonction de tuteur

- La formation, l'apprentissage :
  - Faire émerger les représentations autour de ces notions
  - Les différentes manières de réfléchir et d'apprendre
- Bien communiquer avec la personne tutorée
- Resituer la place du moniteur dans le tutorat

Les compétences

- Les composantes de la compétence :
  - Construire une culture commune
  - Nommer les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir
- Le trèfle des compétences
- L'identité métier comme socle de reconnaissance des compétences

Visiter des ateliers comme support d'apprentissage

- Mise en situation en visitant les ateliers pour :
  - Expliciter son métier
  - Présenter l'établissement
  - S'entrainer en situation réelle

Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir

Contexte : Le travail est le média d'accompagnement des travailleurs d'ESAT. Il doit leur permettre de s'inscrire dans des perspectives de projets tout au long de leur vie et d'envisager des qualifications leur ouvrant un accès vers le droit commun. L'enjeu de la formation est de développer la confiance et l'estime de soi des travailleurs dans leur capacité à entrer dans une dynamique de parcours : formation professionnelle, RAE, expérimentations en milieu ordinaire et l'appropriation des nouveaux outils notamment le passeport de compétences.

Public visé : Personnes bénéficiaires d'un accompagnement dans le médico-social (travailleurs d'ESAT, jeune d'IME…)

Durée : 3 jours (18 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Nombre de participants recommandé : 10 travailleurs, et 2 encadrants (facultatif).

Prérequis : Aucun

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **675€**.
Intra : 1 500€ /jour + 240€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 740€.**

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Objectifs pédagogiques :

- Se présenter et se repérer dans son parcours professionnel
- Lister ses compétences professionnelles
- Définir la notion de compétence
- Repérer les compétences dans les diverses activités professionnelles exercées
- Prendre la parole en public et verbaliser son activité
- Mémoriser le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
- Comprendre le passeport de compétence

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle, foires aux questions …)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Travaux en sous-groupe et formalisation
- Visite d'un atelier par journée comme support d'observation, de verbalisation et d'analyse

Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Jour 1 : Reconnaître

- Les trajectoires individuelles et la diversité des parcours personnel et professionnel : Se connaître pour se reconnaître
- La formation, l'apprentissage et le métier :
  - Faire émerger les représentations autour de ces notions
  - Les différentes manières d'apprendre

Jour 2 : Comprendre

- Les passions comme révélatrices de talents et de compétences
- Les composantes de la compétence :
  - Construire une culture commune
  - Nommer les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir
- L'identité métier comme socle de reconnaissance des compétences

Jour 3 : Développer

- La verbalisation de son activité et le vocabulaire métier
- Le pouvoir d'agir : hypothèses d'action et mises en perspective
- La démarche de reconnaissance des compétences dans une logique de parcours
- Le projet professionnel dans une logique de parcours (stage, mise à disposition, Temps partiel, ...)
- Le Passeport de compétence comme outil de valorisation et développement des compétences

A l'issue des 3 journées de formation, les stagiaires seront capables de :

- Se présenter à l'oral devant le groupe
- S'identifier sur le métier qu'ils occupent à l'ESAT
- Présenter une activité de leur poste de travail
- Repérer leurs savoir/savoir-faire/savoir-être
- Se repérer dans la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
- Se projeter dans une dynamique de parcours

Réfléchir à ma future retraite

Contexte : En ESAT, 1 travailleur sur 4 à aujourd'hui plus de 50 ans. L'arrivée massive à la retraite engendre une nouvelle problématique d'accompagnement des travailleurs seniors et une légitime appréhension de la part de ces publics face à cette transition. Pour répondre à cet enjeu, le projet « Un Avenir après le Travail » promeut un dispositif de formation qui a vocation à faciliter la participation sociale des retraités et futurs retraités en agissant sur différents leviers de prévention. La formation permettra à chacun de considérer les éléments spécifiques de son parcours, en identifiant les compétences qu'il a su mobiliser et en favorisant l'émergence de ses aspirations…

Public visé : Travailleurs ayant pour projet un départ à la retraite d'ici 3 ans et bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement (travailleurs d'ESAT et/ou salariés en parcours d'insertion)

Nombre de participants recommandés : 10 futurs retraités et 2 accompagnateurs (animateur retraite, animateur de soutien, éducateur spécialisé, chargé d'insertion…)

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€/jour + 25€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **675€**.
Intra : 1 500€ /jour + 240€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 740€.**

Objectifs pédagogiques :

- Repérer des expériences significatives de son parcours
- Identifier et s'approprier les acquis de l'expérience et explorer ses points d'appui
- Identifier les différents aménagements possibles de sa fin de carrière
- Se familiariser avec les droits à la retraite
- Repérer les acteurs locaux permettant de répondre aux projets

Durée : 3 jours (18 heures)
Horaires : 9 h 30 – 16 h 30

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Brainstorming, questionnements, et aide à la verbalisation
- Travaux en sous-groupe et formalisations graphiques
- Outils de communication diversifiés : vidéos, diaporamas, Quizz, supports d'écriture, photo langage
- Témoignage d'un ancien travailleur parti à la retraite

Chaque journée permet l'élaboration d'un support de valorisation du parcours et des projets.

Réfléchir à ma future retraite

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Jour 1 : Se repérer dans son parcours

- La diversité des parcours personnels et professionnels : Se connaître pour se reconnaître
- La question du changement : le travail, l'apprentissage tout au long de la vie et la retraite
- Construction « d'une cartographie » de son parcours : « panorama de vie »

Journée 3 : S'orienter vers un nouvel avenir

- Les essentiels et les valeurs personnelles
- Appropriation de la dimension imaginaire en osant l'impossible

Jour 2 : Identifier ses ressources et penser sa retraite

- Les droits à la retraite en FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
- Auto évaluation accompagnée des effets de son avancée en âge
  - Questionnaire d'auto-positionnement
- La compétence et ses composantes
  - Les savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir
  - Appropriation des notions par la réalisation d'une fleur des compétences

Nos formations pour les professionnels

- COMPÉTENCES SOCLES À LA FONCTION DE MONITEUR D'ATELIER
- SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS À L'AUTODÉTERMINATION
- RÉINVENTER SA POSTURE DE MONITEUR D'ATELIER
- SENSIBILISATION AU HANDICAP
- FAVORISER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL POSITIF
- REDONNER DU SENS À VOS RÉUNIONS
- SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS À LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE NIVEAU 1 ET NIVEAU 2
- ACCOMPAGNER LA PRÉPARATION À LA RETRAITE : DEVENIR ANIMATEUR(TRICE) RETRAITE

Compétences socles à la fonction de moniteur d'atelier

Contexte : On constate d'une part un turn-over important en Bretagne sur les postes de MA en ESAT ; les établissements font de plus en plus appel à des profils techniques, sans connaissance préalable de l'écosystème médico-social et/ou des différentes situations de handicap.
D'autre part, le plan de transformation de l'offre en ESAT renforce la fonction d'accompagnement des encadrants dans l'objectif de développer les compétences et le pouvoir d'agir des travailleurs. La professionnalisation des acteurs est donc un enjeu majeur dans ce contexte.
Cette formation peut s'inscrire dans une démarche en amont d'un parcours type : Titre professionnel de « Moniteur d'Atelier en milieu protégé » et/ou « Accompagnateur de parcours RAE ».

Public visé : Professionnels encadrant en ESAT

Nombre de participants recommandé : 14 participants maximum

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€ jour/stagiaire + 20€ jour/stagiaire pour les frais de déplacement soit un coût total de **1 100€** par stagiaire.
Intra : 1 500€ /jour + 350€ de frais de déplacement soit un coût total de **7 850€.**

Objectifs pédagogiques :

- Se repérer dans l'écosystème du secteur des ESAT
- Identifier ses ressources, ses valeurs et essentiels professionnels
- Saisir la fonction du moniteur d'atelier et ses missions
- S'approprier la notion d'accompagnement, d'éthique et de posture
- Appréhender les différentes situations de handicap
- Se sensibiliser au concept d'autodétermination

Durée : 5 jours (35 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques

Compétences socles à la fonction de moniteur d'atelier

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Jour 1 : Découverte de l'écosystème du médico-social

- Découverte de l'histoire des Esat
- Le cadre réglementaire des établissements médico-sociaux (lois principales, obligations)
- Le plan de transformation de l'offre en Esat
- Le positionnement du moniteur d'atelier, son parcours, ses essentiels, ses valeurs

Jour 2 : Missions et postures du moniteur d'atelier

- Cadre éthique et déontologique
- Appréhender les missions et la fonction du moniteur
- Identifier les acteurs de l'Esat pour travailler avec une équipe pluriprofessionnelle
- La notion de distance et d'authenticité
- Sensibilisation à la pédagogie et au développement des compétences
- Découvrir la notion d'accompagnement

Jour 3 : Sensibilisation au handicap

- Les stéréotypes liés au handicap
- Le processus de production du handicap
- Les différents types de handicap
- Identifier des obstacles et facilitateurs aux différentes situations de handicap

Jour 4 : L'autodétermination

- Exploration de la notion d'autodétermination
- Quelques définitions
- Les 4 fonctions de l'autodétermination
- Repérer les bonnes pratiques facilitant l'autodétermination
- Repérer les freins à l'autodétermination
- Identifier des pistes d'action

Jour 5 : Autodétermination et capitalisation du parcours

- Aller plus loin sur la notion d'autodétermination
- Temps de capitalisation des 5 journées de formation
- Mises en perspectives

Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination

Contexte : Au cours de l'année 2021, le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées a réalisé un plan de transformation des ESAT pour les années à venir. L'enjeu est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'Esat mais aussi vers le milieu ordinaire adapté et classique. L'une des mesures phare est de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Afin de répondre à cette demande qui est de garantir le projet de la personne accompagnée, Icual Bretagne propose une formation action qui permettra aux professionnels de réfléchir sur leurs pratiques en identifiant des leviers d'action.

Public visé : Professionnels de l'accompagnement

Durée : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Nombre de participants recommandés : 14 participants maximum

Prérequis : Aucun

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 25€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **225€**.
Intra : 1 500 € / jour + 80€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 580€.**

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Objectifs pédagogiques :

- Identifier ses représentations pour appréhender la notion d'autodétermination
- Prendre en compte les déterminants à l'autodétermination dans la pratique professionnelle afin d'identifier des pistes d'action
- Adapter sa posture professionnelle
- S'appuyer sur les échanges de bonnes pratiques pour faire réseau et développer une culture commune
- Identifier des pistes d'action

Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective (World Café ; …)
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, …)
- Vidéos, diaporamas, quizz…
- Echanges de pratiques
- Compte rendu remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active

Formation action

Le contenu :

L'expression des représentations

- Origine du mot : autodétermination
- Que veut dire : autodétermination ?

Présentation de la notion d'autodétermination

- Les 4 fonctions de l'autodétermination
- Un droit
- Un besoin fondamental
- Principes d'accompagnement ; postures

L'exploration de la notion d'autodétermination

- Quelques définitions
- Ce que c'est ; ce que ce n'est pas
- Evolutions des lois

Engager une stratégie visant à développer le pouvoir d'agir

- Repérer et enrichir les bonnes pratiques déjà à l'oeuvre
- Identifier les freins et identifier des leviers d'action
- Réfléchir aux perspectives d'amélioration
- Aller vers un plan d'action (a minima créer 1 fiche action)

Réinventer sa posture de moniteur d'atelier

Contexte : Le Plan de transformation de l'offre en ESAT ouvre de nouvelles perspectives d'accompagnement des travailleurs en situation de handicap.
Si l'on peut se réjouir des évolutions au service de l'inclusion, ces dernières impactent les missions des encadrants en renforçant notamment leur fonction d'accompagnement.
Dans ce contexte, la professionnalisation des acteurs est un défi que doivent relever les établissements.
Cette action de formation vise à actualiser les compétences en s'appuyant sur les bonnes pratiques déjà à l'œuvre et en y incluant la nouvelle feuille de route.

Public visé : Professionnels encadrant en ESAT

Nombre de participants recommandé : 14 participants maximum

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200€ jour/stagiaire + 25€ jour/stagiaire pour les frais de déplacement soit un coût total de **675€** par stagiaire.
Intra : 1 500€ /jour + 240€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 740€**.

Objectifs pédagogiques :

- Actualiser ses connaissances sur le cadre réglementaire du médico-social
- Identifier ses ressources, ses valeurs et essentiels professionnels
- Comprendre la fonction du moniteur d'atelier et l'évolution de ses missions
- S'approprier la notion d'accompagnement, d'éthique et de posture
- Sensibiliser à la pédagogie et à l'organisation apprenante

Durée : 3 jours (21 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques, partage d'expérience

Réinventer sa posture de moniteur d'atelier

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Actualisation du cadre réglementaire en ESAT

- Mise à jour sur le cadre réglementaire des établissements médico-sociaux (lois principales, obligations)
- Le plan de transformation de l'offre en Esat

Compétences et postures du moniteur d'atelier

- Cadre éthique et déontologique
- Le positionnement du moniteur d'atelier : son parcours, ses essentiels, ses valeurs
- Appréhender les missions et la fonction du moniteur
- La notion de distance et d'authenticité

La mission d'accompagnement

- Redéfinir la notion d'accompagnement
- Découvrir et partager des outils et méthodes d'accompagnement

Former et apprendre

- Sensibilisation à la pédagogie et au développement des compétences
- Qu'est ce qui aide à apprendre ?
- Découvrir des outils et méthodes d'apprentissage, les points de vigilance dans la transmission
- L'organisation apprenante : les grands principes, analyse de sa pratique et pistes de travail

Sensibilisation au handicap

Contexte : Une « société inclusive » s'adapte aux différences de chaque personne, prend en compte ses besoins afin qu'elle puisse être auteure de sa vie et de ses projets. Votre structure accueille des personnes avec des profils variés et des situations de handicap multiples. Cette diversité est une richesse. Cependant, les professionnels doivent pouvoir s'adapter à chaque personne en prenant en compte sa singularité et sa situation spécifique de handicap. Proposer une posture adaptée à chaque personne implique l'acquisition de connaissances sur les situations de handicap et permettra de comprendre les impacts d'une déficience sur l'activité de travail des personnes tout en favorisant des postures et des réponses les plus adaptées.

Public visé : Professionnels de l'accompagnement

Nombre de participants recommandé : 14 participants maximum

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 25€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **225€**.
Intra : 1 500 € / jour + 80€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 580€.**

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les représentations collectives du handicap
- Repérer les enjeux et facteurs environnementaux du handicap
- Appréhender le handicap dans son approche socio-historique
- Identifier les obstacles et les facilitateurs dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap

Durée : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques

Sensibilisation au handicap

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

- Approche socio-historique du handicap
- Eléments spécifiques sur l'approche et la connaissance de la situation de handicap pour aider à comprendre la dynamique de la personne
- Apports d'outils simples et rapidement accessibles en matière de pratiques d'accueil et d'accompagnement de la personne en situation de travail
- Appui sur le modèle de « Processus de Production du Handicap » pour évaluer les interactions entre les personnes en situation de handicap et leur environnement
- Identification des « facilitateurs » et des « obstacles » dans l'environnement de la personne en situation de handicap

Favoriser un environnement de travail positif

Contexte : Dans le monde du travail, les organisations peuvent être confrontées à divers défis pouvant entraîner des dysfonctionnements. Ces difficultés, souvent complexes, impactent le bien-être des professionnels et l'efficacité globale. Pour y contribuer, le travail d'équipe est essentiel. Des équipes soudées développent un climat de confiance et de respect mutuel, favorisant un environnement de travail harmonieux et sécurisant. La communication joue également un rôle central : elle permet de partager idées, émotions et informations, et constitue un pilier indispensable au bon fonctionnement de toute organisation de travail.

Public visé : Tout professionnel travaillant en équipe

Nombre de participants recommandé : 12 participants maximum

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Intra : 1 500 € / jour + 200€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 950€.**

Objectifs pédagogiques :

- Définir et identifier le harcèlement
- Prévenir et réagir en cas de harcèlement
- Communiquer de manière efficace et respectueuse
- Construire une charte commune pour favoriser un climat de travail respectueux et bienveillant
- Identifier les actions à mettre en place pour bien travailler ensemble
- Réfléchir autour du "faire équipe"

Durée : 2 jours + 1 demi-journée à 1 mois (17,5 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00 / 9 h 00 - 12h 30

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de partage d'expérience
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Travaux de groupe

Favoriser une environnement de travail positif

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Cette formation vise à créer un milieu de travail harmonieux en abordant trois aspects cruciaux : la prévention et la gestion du harcèlement, l'amélioration des compétences en communication, et le renforcement de la cohésion de l'équipe.

Le travail d'équipe

- Comment faire équipe ? Comment travailler ensemble ?
- Se dire les choses

L'exploration de la notion de harcèlement

- Quelques définitions
- Ce que c'est ; ce que ce n'est pas – les représentations
- Le cadre juridique
- Prévenir le harcèlement

Vivre des ateliers en collectif

- Repérer les bonnes pratiques
- Chercher et identifier des perspectives et les améliorations nécessaires
- Créer une charte commune

Etablir une charte pour bien travailler ensemble

- C'est quoi bien travailler ensemble ?
- S'accorder sur des règles communes
- Instaurer un cadre qui favorise le respect, la confiance et le travail d'équipe
- Comment faire vivre cette charte ?

Communiquer entre collègue

- Comment bien communiquer ?
- S'exprimer sans blesser l'autre, dire les choses avec bienveillance

Retour d'expérience (à 1 mois)

- Comment a vécu la charte ? Qu'est-ce qui a été difficile ? Qu'est-ce qu'il faut faire évoluer ?

Redonner du sens à vos réunions

Contexte : En tant que cadre, vos réunions sont des moments clés pour informer, décider et mobiliser vos collaborateurs. Pourtant, trop souvent, elles s'éternisent, manquent d'impact ou peinent à susciter l'engagement, Bien souvent, cela tient simplement au manque de méthodes et d'outils d'animation adaptés. La formation « Redonner du sens à vos réunions » est une formation action. Elle vous invite à une approche réflexive (en équipe de direction) sur vos pratiques, propose des techniques concrètes et des outils pratiques pour structurer vos temps collectifs, dynamiser les échanges et impliquer vos collaborateurs.

Public visé : Cadres de secteurs, responsables techniques et généraux, Toute personne susceptible d'animer une réunion d'équipe,

Nombre de participants recommandé : 14 participants maximum

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Intra : 1 500 € / jour + 80€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 580€.**
Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 25€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **225€**.

Objectifs pédagogiques :

- Rendre les réunions plus dynamiqes et plus attractives
- Découvrir des outils d'animation
- Remettre du sens et de la cohésion dans les réunions
- Rechercher l'efficacité et l'interactivité en réunion

Durée : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Brainstorming, questionnement, verbalisation
- Vidéos, diaporamas, quizz…
- Compte-rendu remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques
- Outils d'animation

Redonner du sens à vos réunions

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Les réunions

- Les différents types de réunions
- Les incontournables (invitation, ordre du jour, programme, compte-rendu, format, durée…)

Quel animateur je suis ?

- Les qualités de l'animateur
- Comment construire une réunion utile, claire et motivante ?
- Les différentes techniques d'animation
- Les différents outils pour animer sans complexité
- Quelle posture adopter pour favoriser la participation et l'adhésion ?

Outils d'animation de réunion

- Brise glace, tour de table structure…
- Outils de facilitation en animation

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 1

Contexte : Les souffrances psychiques viennent complexifier les pratiques et les relations interpersonnelles au travail. Les professionnels de l'accompagnement sont souvent démunis et insuffisamment formés. La dimension de l'écoute et de l'attention portée à la personne sont inhérente à la fonction. Cette formation propose une sensibilisation à la santé mentale pour une meilleure prise en compte des handicaps invisibles.

Public visé : Professionnels de l'accompagnement

Nombre de participants recommandé : 12 participants maximum

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 25€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **450€**.
Intra : 1 500 € / jour + 160€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 160€.**

Objectifs pédagogiques :

- Différencier handicap psychique et handicap invisible
- Adopter la bonne attitude en cas de situation de crise, d'agressivité verbale et/ou physique
- Questionner sa pratique professionnelle, trouver des réponses concrètes et des pistes d'amélioration
- Trouver des appuis en interne et en externe en matière de troubles psychiques

Durée : 2 jours (14 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Échanges de pratiques (attention cette formation n'a pas pour objet une analyse de pratique)

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 1

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Jour 1 : Les troubles psychiques et leurs particularités

- La santé mentale et les troubles psychiques
  - Travail sur les représentations et les idées reçues sur la personne souffrant de troubles psychiques
  - La psychiatrie, le psychiatre, l'ethnopsychiatrie, les SISM (semaines d'information de santé mentale)
- Handicap mental, handicap psychique et handicap invisible
- Les différents troubles à l'origine de la souffrance psychique
  - Les troubles anxieux et les TOC, les phobies
  - La dépression, la crise suicidaire, les troubles bipolaires
  - Les troubles psychotiques avec les troubles schizophréniques, la paranoïa, la bouffée délirante aigüe, la psychose puerpérale, le délire et les hallucinations

Jour 2 : Les modes de communication et les postures d'accompagnement

- Les manifestations comportementales
  - Les identifier, les accueillir
  - Les différentes réponses comportementales
- Les bases de la communication verbale et non verbale
  - Les différentes techniques d'écoute et leurs effets
- Les pratiques professionnelles
  - Contextualiser des situations pour en faire ressortir un questionnement et des solutions d'amélioration
- La souffrance psychique : une prise en charge collective
  - Les acteurs existants et les partenariats à développer pour ne pas se sentir isolé

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 2

Contexte : Les personnes souffrant de troubles psychiques sont de plus en plus présentes dans les établissements médico-sociaux. Des addictions viennent parfois s'ajouter à ces souffrances, ce qui complexifie les relations interpersonnelles et l'accompagnement des encadrants. Les professionnels ont besoin de clés de compréhension pour pouvoir adapter leur posture d'accompagnement. Cette formation propose une sensibilisation à la santé mentale et aux conduites addictives pour une meilleure prise en compte de la souffrance psychique des personnes accompagnées.

Public visé : Professionnels de l'accompagnement

Nombre de participants recommandé : 12 participants maximum

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Intra : 1 500 € / jour + 80€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 580€.**
Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 25€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **225€**.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les pathologies duelles : troubles psychiques et troubles addictifs
- Déstigmatiser les troubles psychiques
- Repérer les freins dans la relation avec une personne souffrant de troubles psychiques

Durée : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Prérequis : Avoir suivi la formation Niveau 1

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Échanges de pratiques (attention cette formation n'a pas pour objet une analyse de pratique)

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 2

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

Sensibilisation aux pathologies duelles

- Définition du concept de l'addiction
- Addiction à une substance psychoactive : l'alcool
- Addiction comportementale aux JHA (jeux de hasard et d'argent)
- Définir les pathologies duelles
- Identifier les structures existantes pour la prise en charge des personnes addictes

Déstigmatiser les troubles psychiques

- Mécanisme de la stigmatisation
- Les avantages et les inconvénients de parler de son trouble psychique
- Redéfinir la notion de rétablissement en santé mentale (abordée brièvement au niveau 1) : les étapes du processus de rétablissement

Les pratiques professionnelles

- Repérer les freins dans la relation avec une personne souffrant de troubles psychiques mais aussi dans sa pratique professionnelle

Accompagner la préparation à la retraite : Devenir animeteur(trice) retraite

Contexte : En ESAT, 1 travailleur en situation de handicap sur 4 à aujourd'hui plus de 50 ans. L'arrivée massive à la retraite engendre une nouvelle problématique d'accompagnement des travailleurs seniors. Pour répondre à cet enjeu social, le projet « Un avenir après le travail » a développé un dispositif de formation qui a vocation à faciliter la participation sociale des retraités et futurs retraités en agissant sur les différents leviers de prévention.

Public visé : Professionnels encadrant en ESAT

Nombre de participants recommandé : 14 participants maximum

Formateur(trice) : Formatrice habilitée par Icual Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques : Inter : 150€ jour/stagiaire + 20€ jour/stagiaire pour les frais de déplacement soit un coût total de **850€** par stagiaire.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les principales actions à opérer dans son établissement ou service pour préparer l'arrivée en retraite des travailleurs de l'ESAT
- Identifier les composantes d'une animation de territoire permettant aux travailleurs d'être en lien avec les ressources locales destinées aux retraités.

Durée : 5 jours (35 heures)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation, Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement, nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr

Moyens et supports pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques

Accompagner la préparation à la retraite : Devenir animeteur(trice) retraite

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active
Formation action

Le contenu :

- Parcours et représentation de la retraite
- Législation retraite
- Accompagnement au changement et auto-détermination
- Méthodologie de projet
- Conception d'animations auprès des travailleurs seniors sur différentes thématiques :
  - Démarches administratives et ressources
  - Habitat et accompagnement social
  - Participation sociale
  - Prévention santé
- Synergie territoriale avec les acteurs locaux ou institutionnels
- Inclusion et participation sociale

Module 1 :

- 3 journées axées sur les outils de préparation à la retraite.

Inter session : expérimentation d'une action d'accompagnement sur l'établissement ou le service.

Module 2 :

- 2 journées axées sur la dynamique de territoire.

A l'issue de la formation, expérimentation d'un parcours d'animation favorisant des réponses de proximité.

POUR TOUTE DEMANDE, VEUILLEZ NOUS CONSULTER :

ICUAL BRETAGNE

02.99.04.60.51

formation@icual-bretagne.fr

www.icual-bretagne.fr

INGÉNIERIE DE FORMATION

Coraline SEGUE

07.44.93.35.44

c.segue@icual-bretagne.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP

Céline NOYAU

07.66.35.27.83

c.noyau@icual-bretagne.fr